



Conductrice ou Conducteur de véhicules légers

Direction des ressources matérielles

CE QUE LE CÉGEP VOUS OFFRE

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert où plus de 700 membres du personnel contribuent à la réussite de nos étudiants et étudiantes. Nous sommes fiers de participer au programme d'accès à l'égalité en emploi, afin de créer des opportunités pour les femmes, les minorités ethniques et visibles, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un environnement inclusif et diversifié où chacun a sa place !

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- 7 jours de congé de maladie
- **Assurances** collectives
- Régime de **retraite RREGOP**
- **Congés** spéciaux (mariage, déménagement)
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **Conciliation travail-famille et CPE** sur le campus
- **Opus et Cie** : tarif avantageux pour le transport en commun
- Accès aux **installations sportives** (gym, aréna, piscine) et aux services de la **bibliothèque**.

Selon les dispositions de la convention collective

LA MISSION QUI VOUS ATTEND

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à conduire un véhicule automobile ayant une masse nette de moins de quatre mille cinq cents (4500) kg pour le transport de personnes, de marchandises ou de matériaux.

Quelques attributions caractéristiques

Plus spécifiquement, mais non limitativement, la personne conductrice de véhicules légers sera amenée à :

- Accomplir différentes tâches liées au travail dans un aréna, telles que l'entretien et la réparation d'une glace à l'aide de la surfaceuse et d'autres équipements ;
- Voir à ce que le véhicule soit propre et en bonne condition de roulement (nettoyage, lavage, plein d'essence, etc.) ;
- Effectuer une vérification quotidienne ou selon toute autre fréquence prescrite de l'état de son véhicule et rapporter toute défectuosité constatée ;
- Tenir un calendrier de route et rédiger, au besoin, des rapports sommaires de certaines activités reliées à l'exécution de son travail ;
- Travailler au chargement et au déchargement de son véhicule en respectant les normes de sécurité ;
- Nettoyer les entrées et les sorties à l'aide du tracteur du collège ;
- Initier, au besoin, le nouveau personnel de sa classe d'emploi au travail à effectuer ;
- Utiliser, au besoin, les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser ;

Effectuer toutes autres tâches connexes (déménagements et entretien divers) ;

LES ATOUTS QU'ON RECHERCHE

Qualifications requises

- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide ;

Autres exigences :

- Expérience de conduite d'une surfaceuse est un atout ;
- Avoir des connaissances élémentaires en mécanique des véhicules légers et des différents modes d'entretien préventif requis ;
- Fiable et assidu au travail.
- Être capable d'utiliser des formulaires (de livraison, de réception ou d'expédition) ;
- Autonomie et capacité de travailler en équipe ;
- Favorise une approche préventive positive et un climat de travail harmonieux ;
- Bonne capacité d'adaptation ;
- Bonne capacité physique et habiletés manuelles ;

CONDITIONS

Personnel de soutien

Salaire : 25,27 \$
(selon la scolarité et l'expérience)

Lieu de travail : Montréal

Horaire : Du lundi au vendredi 8 h à 16 h

Entrée en fonction : Dès que possible

Statut : Poste régulier à temps plein

Service : Direction des ressources matérielles

Supérieur : Monsieur Yves Guillemette

Prédécesseur : Création de poste

NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER

Période d'affichage : Du 12 au 26 juin 2026.

Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines au plus tard le 26 juin 2026 : resshum03@cegepsl.gc.ca — Concours **A26-S-04**

Note : Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà préqualifiée.

Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

